

Nouvelle décision du Conseil de discipline de l'OIQ
Amendes de 15 000 \$ imposées à M. Gilles Blier pour des actes en lien
avec des contrats publics de la Ville de Longueuil

Montréal, le 13 novembre 2019 – Le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a rendu sa décision sur culpabilité et sanction à l'égard de M. Gilles Blier, qui est condamné au paiement de deux amendes totalisant 15 000 \$.

M. Blier a contrevenu au Code de déontologie des ingénieurs pour avoir toléré un système de partage de contrats et pour avoir participé à ce système permettant de contourner le processus d'appels d'offres de la Ville de Longueuil entre les années 2002 et 2008.

Au moment des faits qui lui sont reprochés, M. Blier était à l'emploi de la firme Genivar à titre de directeur du bureau de Longueuil.

Dans sa décision, le Conseil de discipline condamne également M. Blier à payer les déboursés relatifs à l'instruction de la plainte.

La [version intégrale de cette décision](#), y compris le résumé des faits reprochés, peut être consultée sur le site de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

Pour rappel, les sanctions imposées par le Conseil de discipline ont pour objectif de protéger le public en dissuadant le professionnel de récidiver et en servant d'exemple à l'égard des autres membres de la profession.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

L'Ordre des ingénieurs du Québec aura 100 ans en 2020. Il regroupe quelque 65 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre se veut une référence en matière de professionnalisme et d'excellence en génie, ainsi qu'un organisme rassembleur. Il a pour mission d'assurer la protection du public en agissant afin que les ingénieurs servent la société avec professionnalisme et intégrité, en conformité avec les lois, règlements et normes qui régissent la profession, dans l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site oiq.qc.ca.

– 30 –

Source : Patrick Leblanc
Conseiller sénior en affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141, poste 3108

Pour connaître rapidement les nouvelles concernant l'Ordre, joignez-vous à ses communautés virtuelles :

- Facebook www.facebook.com/oiq.qc.ca
- Twitter <https://twitter.com/OIQ>
- LinkedIn <http://bit.ly/LinkedInOIQ>
- YouTube <http://bit.ly/YouTubeOIQ>
- Instagram www.instagram.com/ordreingenieursqc/